

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2022

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (N°4495) - (N°
4924)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 39

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 2

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« et détaillant »

le signe et les mots :

« . Cette annexe détaille »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel